
Programme d'apprentissage et d'accélération KOICA 2023 du PMCED

"De meilleurs partenariats pour de meilleurs résultats : Formation des coordinateurs nationaux pour le cycle de suivi du PMCED 2023-2026"

Document de référence pour le module 2 : Introduction à l'exercice de suivi et aperçu du processus

L'exercice de suivi du Partenariat mondial est la principale source de données probantes permettant de suivre les progrès accomplis et de prendre des mesures pour donner suite aux engagements des parties prenantes et aux principes communs d'une coopération efficace pour le développement. Le suivi rassemble les parties prenantes pour un dialogue et une action au niveau national, et génère une base de données probantes mondiale pour éclairer les actions des parties prenantes au niveau mondial. Ce module fournira une introduction à l'exercice de suivi, en prêtant attention aux caractéristiques clés qui ont persisté au fil du temps, et donnera un aperçu de la façon dont le processus de suivi est envisagé au cours du quatrième cycle, à la fois au niveau national et au niveau mondial. Le module est organisé en deux (2) parties, comme suit :

- 1) Introduction à l'exercice de suivi du PMCED
- 2) Aperçu du processus de suivi

1) Introduction à l'exercice de suivi du PMCED

Format

Exposé de l'équipe d'appui conjointe, suivi d'un élément interactif au cours duquel les participants partageront leurs points de vue sur la valeur de l'exercice de suivi dans leurs contextes nationaux respectifs et sur les raisons de participer au quatrième cycle de suivi.

Arrière-plan

L'exercice de suivi est l'instrument phare du PMCED. Depuis 2013, le Partenariat mondial a permis de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes d'efficacité. Cela inclut les engagements pris dans l'[Accord de partenariat de Busan](#) et d'autres forums d'efficacité. L'exercice génère également des données sur les cibles 17.15.1, 17.16.1 et 5.c.1 des ODD.

Le cadre de suivi initial a été élaboré par le Groupe intérimaire post-Busan en 2012. Il était composé d'indicateurs issus de la [Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide au Développement](#) de 2005 qui ont été identifiés comme particulièrement importants par les pays en développement, ainsi que d'indicateurs introduits en 2012 qui visaient à saisir les dimensions plus larges de l'Accord de partenariat de Busan.

Dans la proposition de 2012 du groupe intérimaire post-Busan, **l'objectif du suivi était double : (1) soutenir la responsabilité de la mise en œuvre des engagements et des actions de Busan en fournissant un aperçu des progrès réalisés au niveau international ; et (2) stimuler un large dialogue, tant au niveau**

national qu'international, sur la manière d'améliorer l'efficacité de la coopération au développement. Ces deux objectifs contribuent à l'objectif général de susciter un changement de comportement qui, à son tour, contribue à de meilleurs résultats en matière de développement. Le suivi est destiné à compléter et à renforcer les efforts existants au niveau des pays en matière d'efficacité et de responsabilité mutuelle, en fournissant un point de référence mondial pour négocier des cadres nationaux plus détaillés et plus. La proposition du groupe intérimaire post-Busan prévoyait également que les données nationales seraient produites sur une base continue, plutôt qu'à un moment donné.

En tant que tel, le suivi est un outil essentiel pour la responsabilité mondiale et la dynamique politique autour d'une coopération au développement efficace et fournit des résultats pour le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, ainsi que de l'Agenda d'Action d'Addis-Abeba (AAAA) de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

Le suivi du Partenariat mondial a été conçu comme un exercice vivant, avec des ajustements et des adaptations réguliers nécessaires pour garantir qu'il tienne ses promesses initiales tout en répondant aux besoins en évolution de ses parties prenantes. Par exemple, en réponse à l'adoption de l'Agenda 2030 et de l'AAAA, le Comité de pilotage du PMCED a convenu en 2015 de la nécessité d'affiner le *cadre de suivi avant* le troisième cycle de suivi. Plus récemment, les coprésidents du PMCED ont guidé une réforme complète de l'exercice de suivi (englobant à la fois le *cadre* et le *processus*) entre 2020 et 2022. Ce nouvel exercice de suivi a été approuvé lors du sommet de Genève en 2022. Le sommet a également lancé le quatrième cycle de suivi, qui se déroulera entre 2023 et 2026.

Cette session permettra aux participants de situer l'exercice de suivi dans son contexte historique et de réfléchir à sa vision, ses objectifs et ses principales caractéristiques, qui seront résumés dans une présentation de l'équipe d'appui conjointe. Les participants seront ensuite invités à interagir les uns avec les autres autour des questions directrices suivantes :

- *Quelles sont les principales raisons pour lesquelles votre pays a décidé de participer au quatrième cycle de suivi ?*
- *Quelles sont les caractéristiques clés de l'exercice de suivi les plus importantes dans le contexte de votre pays, et pourquoi ?*

Ressources

[Guide technique pour les coordinateurs nationaux et les autres participants](#) (pages 5-8)

[Dépliant sur le quatrième cycle de suivi](#)

[Informations sur les cycles de suivi précédents du PMCED](#)

2) Aperçu du processus de suivi

Format

Exposé de l'équipe commune de soutien, complété par les perspectives des coprésidents sur l'orientation politique de l'exercice au niveau national. Cette présentation sera suivie de réflexions de la part des pays qui ont déjà entamé la phase de démarrage et d'une séance plénière de questions et de discussions.

Background

Cette session fournira une vue d'ensemble du processus de suivi, à la fois en termes de phases au niveau national et de la manière dont le quatrième cycle de suivi est organisé au niveau mondial. Cette vue d'ensemble servira de base à une exploration et à des discussions plus détaillées au cours des modules suivants de l'atelier.



Le processus de suivi du PMCED se concentre sur la participation multi-parties prenantes, la collecte des données et la diffusion des résultats, conduisant à une période de réflexion stratégique, de dialogue et d'actions, en vue d'améliorer l'efficacité de la coopération au service du développement. **Au niveau des pays**, l'exercice est organisé en cinq phases. Les Phases 1 à 3 concernent la préparation et la collecte des données. Les Phases 4 et 5 mettent l'accent sur un processus orienté vers l'action qui peut aider à institutionnaliser l'efficacité par des actions concrètes et un dialogue fondé sur les résultats du suivi provenant des données collectées.

Les gouvernements des pays partenaires ont la possibilité de décider de la date de commencement du processus et peuvent déterminer sa durée. Ce calendrier et la durée de l'exercice sont décidés par le pays qui entreprend l'exercice et ensuite définis dans une feuille de route adaptée. Tous les participants ont des rôles précis et des responsabilités particulières pour assurer le succès de l'exercice.

Au niveau mondial, le suivi est organisé en cycles quadriennaux (appelés « cycles glissants mondiaux »). Chaque cycle se terminant par une Réunion de Haut Niveau du Partenariat mondial, au cours de laquelle un rapport mondial présente des preuves de l'état de l'efficacité sur la base des données collectées auprès de tous les pays participants et des partenaires du développement au cours des quatre années.

Ressources

[Guide technique pour les coordinateurs nationaux et les autres participants](#) (pages 13-26)

